



**Michel LACASSE, consultant Santé au travail
DOH Consultants 2011**

Médecin - Paris

Il a été pendant quinze ans adjoint au chef de service du centre d'autodialyse à Avon (77) et responsable du rein artificiel en réanimation à l'hôpital Rothschild à Paris. En parallèle, il a fondé avec des confrères la revue *Agora, Éthique-Médecine-Société* dont il a été pendant ses douze ans d'existence directeur administratif et financier tout en étant membre du comité de rédaction.

En 2002, sollicité par Yves CRIMERSMOIS qui dirigeait le pôle Conseil de la société Holy-Dis, il a été embauché comme Consultant senior, secteur santé de ce pôle. Durant dix-huit mois, il est intervenu essentiellement dans le cadre de la réorganisation et de l'accompagnement au changement des centres hospitaliers d'Arras et de Saint-Lô. Il a également participé au déploiement dans le secteur de la santé de l'organisation et de l'aménagement de temps de travail connus sous le terme des « Horaires en îlots ».

Dès sa fondation, il a rejoint le cabinet EFFITEC où il a été chef de projet senior, secteurs insertion des travailleurs handicapés et santé au travail. Il a conduit ou participé à tous les projets que le cabinet a mené et il a particulièrement participé à la réorganisation complète de toute la maison de retraite de Chavassieux (42) lors d'une mission de neuf mois où ont été déployés les « Horaires en Îlots ». Il a participé au projet « *Quota 0 Travailleurs Handicapés de l'AGEFIPH* », ce qui l'a conduit à travailler avec une centaine d'entreprises en Île-de-France en vue de l'insertion de TH en tenant compte de leurs besoins spécifiques en termes d'embauches mais également des contraintes des postes ciblés.

Lors de l'évolution vers DOH Consultants, il a poursuivi sa collaboration avec Yves CRIMERSMOIS. Au cours de ces années, il a participé à la réflexion et a accompagné la mise en place de la méthodologie participative. Son expérience de trois mandats d'élu local a apporté un regard et une approche spécifiques à l'élaboration de la méthode du cabinet. Il a pu mettre en action cette méthode, notamment sur deux dossiers représentatifs de nos interventions : un hypermarché Carrefour en suspicion de RPS non avérés, et des salariés d'une PME, dirigée par un groupe américain, en RPS pour cause de burn-out de son comité de direction. Nous avons systématiquement travaillé en participatif avec l'ensemble des partenaires, dont les CHSCT, pour aboutir à des plans d'actions partagés et acceptés par tous.